

PREMIER MINISTRE

Le Chef de Cabinet

Paris, le **22 MARS 2017**

Références à rappeler :
CAB/2017D/5201 - PG

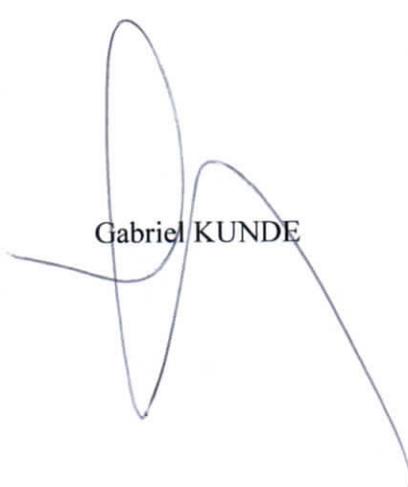
Monsieur,

Vous avez appelé l'attention du Premier ministre sur le statut des travailleurs du nucléaire et particulièrement les salariés des entreprises sous-traitantes. A cet égard, vous relavez les attentes exprimées par l'Union Nationale des Syndicats FO de l'énergie nucléaire, de la recherche et des activités connexes afin d'obtenir la constitution d'une convention collective de branche pour l'ensemble de la filière industrielle électronucléaire.

Soyez assuré qu'il a bien été pris connaissance de votre démarche et des préoccupations qui la motivent.

J'ai transmis votre correspondance à Madame Ségolène ROYAL, Ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, et à Madame Myriam EL KHOMRI, Ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, afin qu'elles en prescrivent une étude attentive et vous tiennent informé de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Gabriel KUNDE

Monsieur Yann PERROTTE
Secrétaire Général d'Union Nationale des
Syndicats FO de l'énergie nucléaire,
de la recherche et des activités connexes
Bâtiment 538 CEA SACLAY
91191 GIF SUR YVETTE CEDEX